

Stratification sociale et vulnérabilité au Luxembourg

Jérôme TOURBEAUX

Comptasec, Université de Bordeaux

Afin de lutter contre la vulnérabilité économique et sociale des résidents étrangers au Luxembourg, le Conseil économique et social (CES), dans un avis du 12 octobre 2006, invite les pouvoirs publics luxembourgeois à favoriser activement l'intégration des immigrants et de leurs descendants à la société luxembourgeoise¹. Le CES mentionne qu'« il est indispensable que les nouveaux arrivants fassent l'objet d'une politique d'accueil et d'intégration active » afin de « créer les conditions pour que les différentes composantes de la société se rencontrent, s'échangent et construisent un projet commun de l'identité nationale ». L'objectif est d'éviter « la juxtaposition de différentes communautés culturelles vivant de manière autonome, plutôt que l'adhésion à un ensemble de valeurs communes » et la « formation de "sociétés parallèles" », et, *in fine*, « une remise en cause de la cohésion sociale » (CES, p. 21-31). Pour ce faire, le CES recommande d'« ouvrir la perspective aux immigrants d'avoir accès aux mêmes conditions de vie, d'emploi et de travail que celles accordées aux nationaux » (*ibid.*, p. 34). Concrètement, il invite la société luxembourgeoise à offrir aux migrants « un emploi, une habitation, une éducation, une formation, des loisirs, ainsi qu'une participation politique accrue ». Le CES insiste en particulier sur la réforme du système éducatif « en vue de tenir compte de la diversité socioculturelle de la société » (*ibid.*, p. 33), estimant que « la famille et le milieu socioéconomique exercent une influence déterminante dans le décrochage scolaire ». La famille joue « un rôle majeur dans l'acculturation et la transmission de valeurs, telles que celles liées à l'importance de la scolarisation. Les milieux aisés et cultivés sont [...] plus à même de fournir à leurs enfants un soutien et une aide à la maison et peuvent toujours leur offrir en dehors de l'école les cours nécessaires à leur réussite » (*ibid.*, p. 36).

Légèrement reformulées, les analyses présentes dans l'avis du CES pourraient également s'étendre à l'ensemble de la population luxembourgeoise, immigrée ou non. En effet, vis-à-vis du système scolaire luxembourgeois par exemple, si l'OCDE pointe ses piètres performances relatives (OCDE, 2010) et affirme qu'il est « possible d'améliorer considérablement les résultats scolaires et le niveau d'instruction [...] surtout chez les enfants d'immigrants », l'Organisation ajoute que ces résultats sont également inférieurs pour « ceux issus de milieux socio-économiques défavorisés » (OCDE, 2006, p. 2), donc pour les

¹ Cet avis du CES est notamment à l'origine des lois du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, du 23 octobre 2008 sur la nationalité luxembourgeoise et du 16 décembre 2008 sur l'accueil et l'intégration des étrangers.

Luxembourgeois sans lien direct avec l'immigration. Ainsi, la question de l'intégration peut être posée de manière globale.

Nous verrons dans un premier temps comment le processus d'intégration s'oppose à celui de vulnérabilisation qui a pour finalité la réalisation du risque d'exclusion socio-économique auquel sont soumises les populations vulnérables. Puis nous présenterons les indicateurs décrits et analysés par Hans Entzinger et Renske Biezeveld – dans le rapport intitulé *Benchmarking in Immigrant Integration*, remis à la Commission européenne en 2003 –, qui permettent de « mesurer » l'intégration des immigrés. Nous montrerons que la plupart de ces indicateurs sont également applicables même lorsque les immigrés – ou leurs enfants – ne sont pas les principaux sujets de l'étude. Enfin, par l'exploitation des données de l'enquête EVS Luxembourg de 2008¹, nous testerons ces indicateurs sur la population luxembourgeoise afin de mettre en évidence la « moindre intégration » d'une partie de celle-ci, pourtant très majoritairement dénuée d'histoire migratoire récente². Nous pourrions ainsi discuter des mesures à déployer pour prévenir la vulnérabilité sociale et économique qui affecte une partie de la population.

1. L'intégration contre la vulnérabilisation

La notion d'intégration sociale désigne le processus par lequel les individus participent à la vie collective de la société sur une base aussi égalitaire que possible (Schnapper, 2007). Concept central dans les travaux d'Émile Durkheim (1893, 1897), l'intégration est aujourd'hui mobilisée principalement à propos des immigrés et de leur descendance. Pourtant, elle ne concerne pas seulement les immigrés et leurs enfants mais l'ensemble de la population.

¹ L'*European Values Study* (EVS) est un programme d'enquête européen qui porte sur les valeurs humaines fondamentales. Mise en place en 1981, l'enquête EVS a été renouvelée tous les 9 ans depuis cette date (1990, 1999, 2008) avec l'ambition d'analyser les mutations des sociétés en Europe sur le long terme.

Au niveau international, elle est partie intégrante d'une enquête réalisée dans 47 pays européens qui a pour objectifs d'identifier et expliquer en Europe les dynamiques de changements de valeurs et d'explorer les valeurs morales et sociales qui sous-tendent les institutions sociales et politiques européennes.

Au Luxembourg, l'enquête EVS de 2008 a été conduite auprès d'un échantillon représentatif de la population résidente, composé de 1 610 individus âgés de 18 ans ou plus. Au niveau national, cette enquête fait partie du projet de recherche Valcos (VALeurs et COhésion Sociale), cofinancé par le Fonds national de la recherche (FNR) et le CEPS/Instead dans le cadre du programme Vivre.

Site internet de l'EVS : www.europeanvaluesstudy.eu/.

² Sur les 692 individus de nationalité luxembourgeoise de notre échantillon, 70,8 % ont leurs deux parents nés au Luxembourg, alors que seulement 12,9 % n'ont aucun de leurs deux parents qui y sont nés. Les autres (16,3 %) sont issus de couples mixtes, c'est-à-dire avec l'un des deux parents né au Luxembourg et l'autre à l'étranger. Notons que la présente étude appliquée seulement aux individus qui ont leurs deux parents nés au Luxembourg fournit des résultats comparables à ceux exposés ci-dessous.

L'intégration est un processus multidimensionnel qui peut prendre diverses formes – telles que l'assimilation, la marginalisation ou la ségrégation (Berry, 2001) – selon le degré d'interaction des différents membres de la société et leur capacité, ou leur volonté, d'y participer. Cette participation dépend de facteurs déterministes socioculturels (capital socioculturel et économique), sociopolitiques (sélectivité scolaire et socioprofessionnelle) et idiosyncrasiques, en d'autres termes : l'intentionnalité des acteurs (Manço, 2006).

La dimension « structurelle » du processus d'intégration – à savoir la participation aux différentes instances de la vie collective, en particulier économique – est essentielle puisqu'elle permet à la fois de nouer des liens sociaux, d'avoir une rémunération qui ouvre l'accès à certains droits (allocations, sécurité sociale...) et d'accéder à la consommation de biens et de services (Entzinger et Biezeveld, 2003). En outre, l'intégration économique favorise le développement d'un sentiment d'appartenance à la société nationale dont les acteurs finissent par adopter les normes et les valeurs, c'est-à-dire l'intégration « culturelle ». Or, depuis les années 1970, l'Europe est dans un état de crise économique permanent, délétère à l'intégration de la population, notamment de ses membres les plus fragiles qui sont souvent d'origine immigrée.

Outre un chômage de masse qui remet en question le statut de l'individu dans la société, le ralentissement de la croissance économique a fait apparaître des inégalités intergénérationnelles nouvelles qui tendent à accentuer les inégalités sociales liées au milieu de naissance (Chauvel, 2006). Une société de classe semble s'être progressivement constituée, dans laquelle la classe sociale – selon l'acception wébérienne – assigne le destin des générations futures et où l'origine sociale conditionne lourdement la réussite scolaire (Chauvel, 2001). Ce phénomène contraste avec la « moyennisation » de la société ayant cours jusqu'alors, dans laquelle s'opérait un rattrapage relatif des classes aisées par les classes populaires (Mendras, 1988).

Dès lors, l'affaiblissement du projet politique et les insatisfactions que génère la société démocratique nourrissent les frustrations des individus et leurs ressentiments à l'égard de l'ordre social, réduisant ainsi leur capacité à s'identifier à la nation et à adhérer à des normes culturelles réputées fondamentales. Ces phénomènes encouragent notamment l'ethnicisation des quartiers des grandes villes, le développement de comportements anormaux tels que les violences urbaines (Beaud et Pialoux, 2003) ou la communautarisation, c'est-à-dire des replis identitaires (Schnapper, 2002).

Les individus les moins intégrés dans les domaines sociaux et économiques sont en situation de vulnérabilité. Ils courent le risque d'être exclus de la société à travers les phénomènes du chômage, du déclassement, voire du repli identitaire.

La « mesure » de l'intégration de la population luxembourgeoise va nous permettre d'identifier les caractéristiques susceptibles de faire entrer les individus dans la vulnérabilité socio-économique.

2. La mesure de l'intégration

Dans le rapport qu'ils ont remis à la Commission européenne en 2003, Entzinger et Biezeveld distinguent quatre dimensions de l'intégration interconnectées entre elles : socio-économique, culturelle, juridico-politique et les attitudes de la société d'accueil. Présentant les indicateurs qui composent chacune de ces dimensions, nous discuterons de leur pertinence quant à l'évaluation de l'intégration au Luxembourg.

2.1. L'intégration socio-économique

L'indicateur fréquemment retenu dans les études sociologiques pour mesurer l'intégration socio-économique est celui de la participation au marché du travail, ce qui signifie généralement avoir un emploi rémunéré. Les facteurs qui influent sur la participation au marché du travail, comme l'éducation ou les compétences linguistiques par exemple, peuvent également être intégrés à l'analyse.

Outre le statut d'activité, nous incorporerons la situation socioprofessionnelle des individus. Cette dernière nous semble essentielle puisque, au regard des observations précédentes, nous posons l'hypothèse que le milieu social, appréhendé par la catégorie sociale d'appartenance et ses déterminants (niveau d'études, position sociale des parents), est un facteur explicatif majeur de l'intégration – ou de la vulnérabilisation – des individus.

En revanche, nous écarterons les données relatives aux compétences linguistiques puisque, dans sa quasi-totalité (99 %), la population luxembourgeoise déclare avoir une bonne connaissance des trois langues usuelles¹ du pays (Fehlen, 2009), ce qui ne peut donc pas nuire à son insertion professionnelle.

Selon Entzinger et Biezeveld, le revenu, le niveau d'utilisation de la sécurité sociale et le logement sont également considérés comme des indicateurs majeurs de l'intégration socio-économique. Ils ne figureront pas toutefois dans notre analyse.

Concernant le revenu, 18 % des personnes interrogées pour l'enquête EVS déclarent ne pas le connaître ou refusent de donner cette information. La distribution des réponses manquantes n'étant pas aléatoire (Sarracino, 2011), il est qualitativement risqué d'utiliser cette variable.

Le niveau d'utilisation de la sécurité sociale est, pour sa part, empreint d'ambiguïté. Il peut en effet être perçu comme un signe d'intégration lorsqu'il équivaut à celui de la population totale. Mais il peut être aussi interprété négativement, pour les bénéficiaires de l'allocation chômage par exemple.

¹ Le Luxembourg est un État officiellement multilingue : la loi du 24 février 1984 sur le régime des langues dispose dans son article premier que « la langue nationale des Luxembourgeois est le luxembourgeois ». Il y est également précisé que la langue de la législation écrite est le français (article 2), alors que les langues administratives et judiciaires sont le français, le luxembourgeois et l'allemand (article 3).

Quant à la qualité des logements occupés – en partie fonction des revenus disponibles – ou au regroupement communautaire – librement choisi ou non –, ils peuvent conduire à la division spatiale des individus, éventuellement interprétable comme un signe d'exclusion. Comme le Luxembourg se caractérise par un faible niveau de ségrégation résidentielle (Lord et Gerber, 2009) – villes de petite taille, peu de logements sociaux –, cet indicateur n'a, en l'espèce, qu'un intérêt limité.

2.2. L'intégration culturelle

Entzinger et Biezeveld énumèrent quatre indicateurs permettant de mesurer l'intégration culturelle : le partage et le consensus autour de valeurs fondamentales, la fréquence des contacts entre les migrants et la population d'origine, le niveau de criminalité et le niveau de connaissance des langues du pays, sur lequel nous ne reviendrons pas.

La criminalité peut être le signe que les règles de base et les normes d'une société ne sont pas pleinement acceptées par certains. En outre, elle peut montrer que les délinquants – dont les comportements sont parfois interprétables comme des réactions au rejet dont ils font l'objet – ne sont pas pleinement acceptés en tant que membres de la société. Malgré l'apparente pertinence de cet indicateur, l'enquête EVS est dépourvue de cette information.

La fréquence de contacts entre les migrants et la population d'origine, en particulier dans la sphère privée, est également considérée comme un marqueur de l'intégration culturelle. On pense notamment à l'intermariage. Toutefois, appliqué à la population luxembourgeoise, cet indicateur perd de sa portée car les relations entre immigrants et Luxembourgeois n'ont pas une signification comparable à celles qui lient uniquement des Luxembourgeois, même si elles impliquent la rencontre de milieux sociaux différents. Le premier cas induit un échange culturel qui s'amointrit considérablement dans la seconde situation, où les acteurs partagent déjà un substrat culturel commun.

En revanche, nous examinerons l'intensité du partage de certaines valeurs fondamentales censées réunir les citoyens de l'Union européenne telles que le respect de la démocratie et le principe de l'État de droit, l'égalité des hommes et des femmes, la séparation entre les Églises et l'État¹. L'adhésion à ces valeurs fondamentales doit permettre – aussi bien au niveau européen qu'au sein de chacun des États qui composent l'Union – de créer les bases communes sur lesquelles la société peut se construire.

¹ Au Luxembourg, comme dans plusieurs autres pays membres de l'Union européenne, les Églises ne sont pas complètement séparées de l'État, le pays étant encore soumis au régime concordataire. L'article 2 de la Constitution énonce que « l'intervention de l'État dans la nomination et l'installation des chefs des cultes, le mode de nomination et de révocation des autres ministres des cultes [...] font l'objet de conventions ». Concrètement, l'État participe à subventionner les Églises. Cependant, « la liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions religieuses, sont garanties » par l'article 19 et, en pratique, les Églises n'interfèrent qu'indirectement et à la marge dans les décisions du pouvoir politique.

2.3. L'intégration juridique et politique

Le nombre de migrants naturalisés est souvent considéré comme une mesure d'intégration, de même que la part des ressortissants de pays tiers qui, après une certaine durée de résidence, ont acquis un statut résidentiel. Évidemment, la plupart des Luxembourgeois ne sont pas concernés par ces situations.

Pour notre étude, nous privilégierons plutôt le degré de participation à la société civile, comme l'appartenance à un syndicat ou à toute autre association. La participation dans ce type d'organisation facilite les contacts avec le reste de la société. Il indique en outre que les individus ont trouvé leur place dans la société.

De même, la participation à la prise de décision politique est généralement considérée comme un indicateur clair de l'intégration. Cependant, le vote étant obligatoire au Luxembourg, nous mesurerons indirectement l'implication politique des individus par l'intérêt qu'ils manifestent pour les discussions traitant de ce sujet lorsqu'ils sont entre amis.

2.4. Les attitudes des sociétés hôtes

Selon les théoriciens de l'intégration, les migrants ne sont pas les seuls à participer au processus d'intégration. La société d'accueil porte aussi une responsabilité, notamment de faire en sorte que les migrants se sentent bienvenus et à l'aise dans leur nouveau pays. Pour ce faire, les autorités peuvent prendre des mesures visant à combattre les discriminations et le racisme, les attitudes anti-immigrés constituant l'un des obstacles majeurs au processus d'intégration des immigrants.

Là encore, les Luxembourgeois qui n'ont pas de lien direct avec l'immigration ne semblent pas concernés par ces mesures, sauf si l'on considère que certaines institutions du Grand-Duché ne sont pas suffisamment accessibles à certaines parties de la population. En effet, ces institutions fonctionnent, comme dans n'importe quelle société, en conformité avec des règles et des pratiques longuement établies qui trouvent leur base dans la culture dominante. Or, si l'on prend l'exemple du système éducatif luxembourgeois, le *tracking*¹ qui le caractérise reproduit et accentue les inégalités existantes.

Comme le rappelle la communication de la Commission des communautés européennes du 8 septembre 2006 portant sur l'efficacité et l'équité des systèmes européens d'éducation et de formation, « les systèmes éducatifs comportant un *tracking* précoce des étudiants accentuent les différences de niveau d'études liées à l'origine sociale » et ont « des effets

¹ Le *tracking* désigne la répartition des enfants dans des écoles distinctes en fonction de leurs aptitudes. Au Luxembourg, la scolarité obligatoire comporte un minimum de 12 années réparties entre l'École fondamentale et l'enseignement post-primaire. Au terme des études primaires, les élèves – qui ont alors environ 12 ans – sont orientés entre différentes voies de formation de l'enseignement secondaire – filière « noble » – ou secondaire technique, à partir d'une évaluation de leurs compétences. Pour d'autres informations sur le système éducatif luxembourgeois, consulter le site internet du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle : www.men.public.lu/.

particulièrement négatifs sur les niveaux d'instruction des enfants défavorisés. Cela est en partie dû au fait qu'ils tendent à les aiguiller vers des formes d'éducation et de formation moins prestigieuses » (COM(2006) 481 final, p. 6). Dès lors, il est possible d'admettre que, au Luxembourg, certains Luxembourgeois peuvent souffrir de traitements inégalitaires à cause de leur position sociale de départ. Nous reviendrons sur la question du système éducatif luxembourgeois en conclusion de cette communication.

Mais, préalablement, nous discuterons de la position des Luxembourgeois par rapport à chacun des indicateurs sélectionnés.

3. L'intégration au Luxembourg

Nous « mesurerons » l'intégration des Luxembourgeois successivement dans les dimensions socio-économique, culturelle puis juridico-politique (sociale et politique en l'espèce), en tenant compte de leurs caractéristiques individuelles : le sexe, l'âge, le niveau d'études et le niveau d'études des parents¹. Nous montrerons, comme le signalent Entzinger et Biezeveld, que les indicateurs de l'intégration sont fortement interconnectés.

3.1. La participation des Luxembourgeois au marché du travail

Afin d'analyser la manière dont s'organise la participation au marché du travail des Luxembourgeois, nous les avons répartis selon leur situation socioprofessionnelle. Ceux qui occupent un emploi sont regroupés en : travailleurs intellectuels et indépendants, employés du secteur privé, fonctionnaires (ou assimilés), ouvriers. Les autres sont soit au chômage, soit inactifs² (annexe 1, tableau 1.1).

Les travailleurs intellectuels et indépendants font partie des catégories sociales les plus valorisées socialement. Ils sont relativement peu nombreux (près de 9 % de l'échantillon étudié) et se composent majoritairement d'hommes d'âge mûr. Une analyse toutes choses égales par ailleurs (annexe 1, tableau 1.2) montre que les hommes ont deux fois plus de chances que les femmes d'être travailleurs intellectuels et indépendants. Apparemment, le milieu social d'origine joue aussi un rôle majeur, puisque les individus dont les parents ont un niveau d'études supérieur ont nettement plus de chances (neuf fois plus que ceux dont les parents ont un niveau primaire) d'appartenir à cette catégorie sociale plutôt qu'à une autre. En revanche, le niveau d'études des individus ne semble pas avoir d'incidence.

L'autre catégorie sociale que l'on peut qualifier de favorisée est celle des fonctionnaires. En effet, au Luxembourg, le secteur public apparaît à la fois protégé et

¹ Dans l'enquête EVS est demandé le plus haut niveau que le père a atteint dans ses études. Si, à l'âge de 14 ans, l'individu interrogé vivait seulement avec sa mère, c'est le plus haut niveau d'études atteint par cette dernière qui lui est demandé.

² Les inactifs sont ici essentiellement des personnes dites « au foyer ». Nous avons écarté les étudiants et les retraités de l'échantillon étudié, en raison de leurs singularités risquant de biaiser l'analyse : les premiers sont en cours d'insertion professionnelle ; les seconds sont sortis de la population active.

relativement rémunérateur (Hartmann-Hirsch, 2008). Les fonctionnaires représentent 21 % de l'échantillon et, là encore, une prédominance masculine est notable, éventuellement imputable pour partie à des inégalités de genre (Leduc, 2011). Plus il est élevé et plus le niveau d'étude accroît la probabilité d'être fonctionnaire (ceux qui ont un niveau supérieur ont douze fois plus de chances d'être fonctionnaires que ceux qui ont un niveau primaire).

À l'autre bout de l'échelle sociale figurent les ouvriers. Les femmes sont peu présentes dans cette catégorie qui concentre 14 % de l'échantillon mais, contrairement aux cas précédents, cette situation pourrait s'expliquer par la nature des métiers ouvriers, dont les conditions de travail sont réputées difficiles et plus appropriées aux hommes. Ceci pourrait également expliquer la faible proportion d'ouvriers parmi les actifs les plus âgés. Cette catégorie socioprofessionnelle jouit généralement d'une faible estime sociale et, plus les individus ont un niveau d'études élevé, moins ils sont ouvriers. Notons également que les trois quarts d'entre eux ont des parents qui ont seulement un niveau d'études primaire, indice qui atteste d'une forte hérédité sociale.

Les employés du secteur privé, relativement nombreux, représentent le tiers de l'échantillon. Ils occupent généralement une position sociale intermédiaire entre celle des ouvriers et celle des autres catégories socioprofessionnelles. Avoir un niveau d'études supérieur au primaire augmente les chances d'être un employé, dont les activités s'exercent pour l'essentiel dans les secteurs de l'intermédiation financière, de l'immobilier, de l'Horeca¹ et des services. Les rémunérations des employés sont en moyenne inférieures à celles des fonctionnaires ou des travailleurs intellectuels et indépendants.

Certains actifs n'occupent pas d'emploi, ils sont au chômage. Au Luxembourg, le taux de chômage est faible² ; dans notre échantillon, il est égal à 3,6 % (25 individus). Cette variable ne se prête donc pas à une analyse statistique robuste. On peut toutefois mentionner qu'une situation de chômage est en partie caractéristique d'une insertion professionnelle déficiente, notamment lorsque le chômage est de longue durée.

L'inactivité est plus ambiguë. Les inactifs (18 % de l'échantillon) sont des individus « au foyer » – des femmes pour la plupart – qui ne recherchent pas d'emploi. Les raisons peuvent être multiples : découragement au terme de recherches infructueuses ou situation choisie liée à une conception personnelle de la société. Dans le premier cas, c'est la marque d'une insertion professionnelle manquée. Dans le second cas, les individus inactifs peuvent être considérés comme socialement « intégrés », ce statut étant éventuellement permis par les revenus élevés du conjoint qui, rappelons-le, constituent l'un des indicateurs couramment utilisés pour mesurer l'intégration. Remarquons toutefois que l'inactivité professionnelle est davantage l'apanage des générations les plus anciennes au *cursus* scolaire court.

¹ Cet acronyme fréquemment employé au Luxembourg désigne l'hôtellerie, la restauration et les cafés.

² Même s'il a tendance à augmenter depuis quelques années, il excédait à peine 6 % de la population active en 2010 (Statec, 2011).

3.2. Les valeurs fondamentales des Luxembourgeois

Le respect de l'État de droit et de la démocratie constitue l'une des trois valeurs fondamentales de l'Union européenne que nous avons sélectionnées pour tester l'existence d'un éventuel consensus culturel des Luxembourgeois. Nous mesurons ce respect de la démocratie par le biais de la question de l'enquête EVS : « Avoir un système politique démocratique est-il : une très bonne, assez bonne, assez mauvaise ou très mauvaise chose ? ». Les individus sont répartis en deux groupes : ceux qui répondent que c'est une très ou assez mauvaise chose et les autres.

Le thème de la séparation des Églises et de l'État est abordé par la question : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou pas avec la phrase suivante : "les responsables religieux ne doivent pas influencer les décisions du gouvernement" ? ». Nous avons séparé les individus qui sont tout à fait ou plutôt d'accord avec cette idée de ceux qui ne sont pas d'accord, plutôt pas ou pas du tout d'accord.

Enfin l'affirmation suivante : « Quand les emplois sont rares, les hommes ont davantage droit à un travail que les femmes » nous apparaît particulièrement éclairante sur la conception de l'égalité hommes/femmes qu'ont les personnes interrogées. Nous avons distingué celles qui sont d'accord avec cette phrase et les autres (pas d'accord ou ni l'un ni l'autre).

L'exploitation des données de l'enquête met en évidence le fait que les Luxembourgeois, quelles que soient leurs caractéristiques individuelles, adhèrent très majoritairement aux valeurs fondamentales précitées (annexe 2, tableau 2.1) : ils sont 87 % à se prononcer pour un système politique démocratique, et quelque 75 % d'entre eux approuvent la séparation des Églises et de l'État ainsi que l'égalité des hommes et des femmes.

Néanmoins, débarrassés des effets de structure, on remarque que les femmes sont deux fois moins enclines que les hommes à se déclarer favorables à un système politique démocratique (annexe 2, tableau 2.2). Notons cependant que 8 femmes sur 10 approuvent la démocratie, contre 9 hommes sur 10.

Toutes choses égales par ailleurs, les individus les plus âgés de l'échantillon ont deux fois plus de chances que les jeunes adultes d'apprécier la démocratie et la séparation des Églises et de l'État. Inversement, ils ont une probabilité deux fois moindre que les jeunes d'être pour l'égalité des hommes et des femmes. On rappellera ici que les inactifs sont principalement des femmes « au foyer » de 50 ans ou plus.

Le milieu social d'origine – examiné par le truchement du niveau d'études des parents – semble également influencer sur les valeurs fondamentales des individus. Ceux dont les parents n'ont qu'un niveau d'études primaire apparaissent un peu moins porteurs de ces valeurs.

Enfin, le niveau d'études des individus interrogés semble déterminant, puisque ceux dont le niveau est primaire adhèrent nettement moins à cet ensemble de valeurs que les autres lorsque sont contrôlés le sexe, l'âge et le niveau d'études des parents.

3.3. La participation sociale et politique des Luxembourgeois

Afin d'apprécier le degré de participation à la société des Luxembourgeois, nous avons considéré leur appartenance à des organisations ou leurs activités bénévoles non rémunérées. Les individus membres d'une association ou d'un syndicat, ou qui participent à leurs activités, sont désignés comme ayant une « participation sociale active ».

Le vote étant obligatoire au Luxembourg, nous avons également construit une variable « participation politique passive » grâce à la question : « Quand vous êtes entre amis, vous arrive-t-il de discuter politique souvent, de temps en temps ou jamais ? ». Nous avons isolé ceux qui répondent « souvent » et « de temps en temps » de ceux qui déclarent « jamais ».

L'analyse statistique de l'enquête EVS montre que, dans leur ensemble, les Luxembourgeois ont une participation sociale et politique relativement forte (annexe 3, tableau 3.1). L'absence de participation « active » ou « passive » à la société ne concerne qu'une minorité d'entre eux¹ (respectivement 25 et 17 %).

Comme on l'a vu précédemment pour l'incidence des caractéristiques individuelles sur le degré d'adhésion aux valeurs fondamentales, le niveau d'études des individus joue un rôle essentiel dans la participation sociale et politique. Avoir un niveau d'études supérieur au primaire augmente considérablement les chances de participation des individus (annexe 3, tableau 3.2). Notons également que, toutes choses égales par ailleurs, les femmes ont une moindre probabilité d'avoir une participation sociale que les hommes et que la participation politique dite « passive » tend à augmenter avec l'âge.

3.4. Interrelation des dimensions de l'intégration

Afin de schématiser les relations qu'entretiennent entre eux les indicateurs socioéconomique, culturel et de participation à la société, nous avons réalisé une analyse des correspondances multiples (ACM). Pour les nécessités de l'analyse, nous y avons ajouté les caractéristiques des individus dans le but de les situer par rapport aux points actifs². En outre,

¹ Les taux de « participation sociale active » qui figurent dans cette étude sont à manier avec précaution. En effet, l'enquête EVS sous-estime le taux de syndicalisation par rapport à celui diffusé par le Statec (Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché du Luxembourg). Toutefois, ces écarts ne nuisent pas à l'analyse puisque les taux de syndicalisation de l'EVS et du Statec varient de la même façon et selon les mêmes caractéristiques (sexe, âge, niveau d'études) (Fleury, 2011).

² Les points représentant les individus sont donc illustratifs, ils n'ont pas participé à la construction des axes de l'ACM, contrairement aux points correspondant aux indicateurs de l'intégration.

dans une démarche comparative, les points illustratifs représentant les caractéristiques des Portugais ont été inclus dans l'ACM afin de les comparer avec celles des Luxembourgeois¹.

L'ACM dessine une opposition horizontale des indicateurs de l'intégration (figure 1) : dans sa partie gauche sont notamment situées les catégories socioprofessionnelles les plus valorisées socialement (travailleurs intellectuels et indépendants, fonctionnaires ou assimilés) ainsi que les points représentant une forte adhésion aux valeurs fondamentales et une participation sociale et politique élevée. Sur la droite de l'axe figurent les indicateurs qui traduisent une moindre intégration ainsi que les catégories sociales les moins prestigieuses socialement, telles que celle des ouvriers.

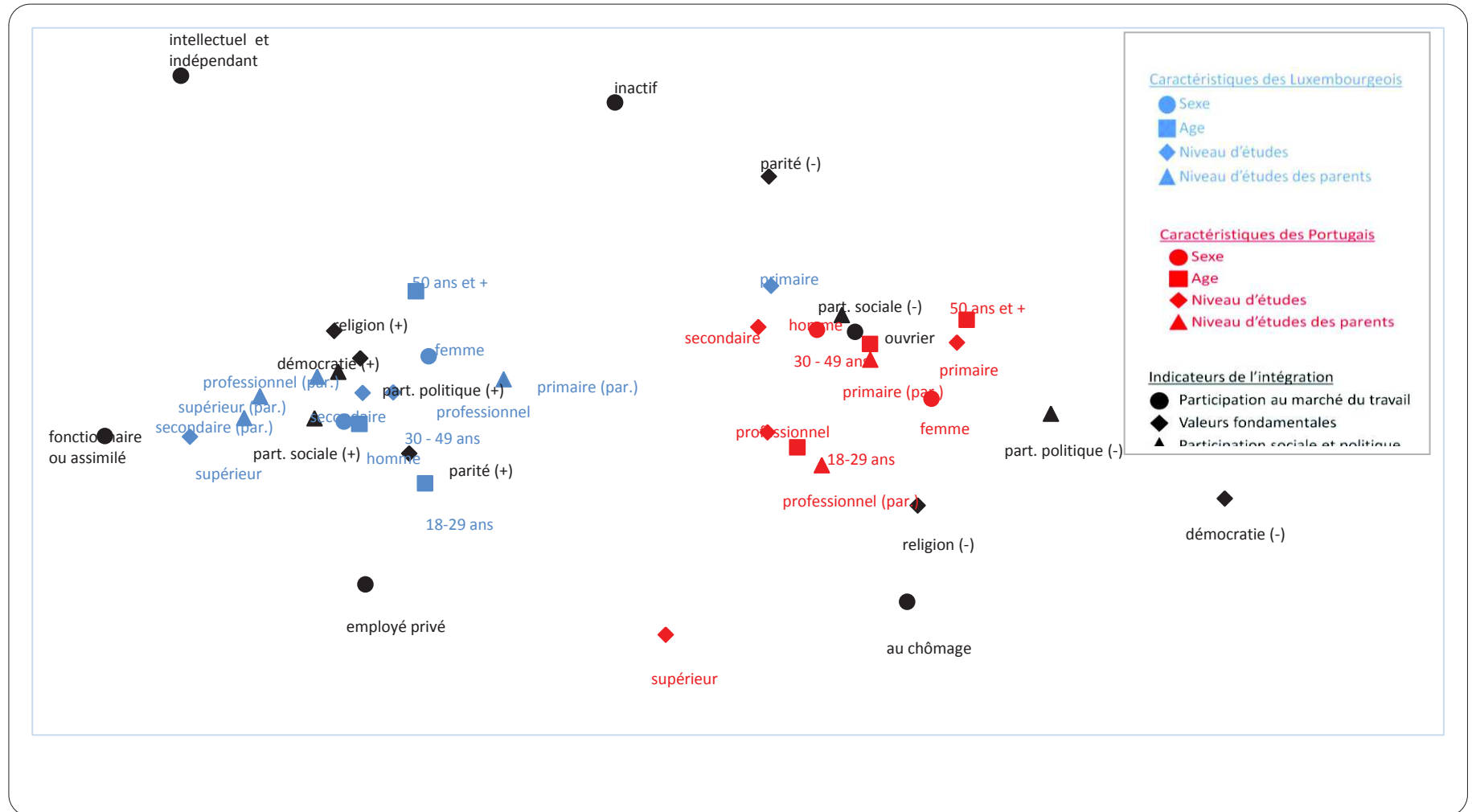
Dans ce schéma dichotomique, les caractéristiques des Luxembourgeois s'inscrivent en quasi-totalité dans la partie gauche. Le niveau d'études primaire est le seul indicateur relatif à la population luxembourgeoise situé du côté de l'axe indiquant une moindre intégration. Remarquons également que la variable « niveau d'études primaire des parents » est placée un peu plus sur la droite de l'axe que les autres indicateurs luxembourgeois, traduisant ainsi une certaine hérédité sociale. À l'inverse, les caractéristiques des Portugais sont toutes situées sur la droite du plan factoriel, au côté du point luxembourgeois représentant un niveau d'études primaire. Ceci peut s'expliquer par la nature de l'immigration portugaise au Luxembourg². De nature essentiellement économique, elle est originaire de régions rurales du Portugal et issue d'un milieu social modeste, pour occuper les emplois situés au bas de l'échelle sociale, principalement dans le secteur de la construction pour les hommes et celui du nettoyage pour les femmes (Beirão, 1999 ; Berger, 2008).

Des analyses précédentes, nous pouvons retenir que le niveau d'études atteint par les individus, et par conséquent la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent – et, dans une moindre mesure, dont ils sont issus –, semblent déterminants quant à leur intégration sociale. Dès lors, il se pourrait bien que ce déterminisme s'affranchisse partiellement du statut migratoire des individus au profit du niveau d'études atteint.

¹ La sélection des Portugais comme population de comparaison tient au fait que c'est la plus nombreuse population étrangère résidant au Luxembourg, ce qui permet une analyse statistique solide. Au 1^{er} janvier 2011, ils étaient 81 000, soit 16 % de la population totale du pays (Statec, 2011).

² Pour une analyse plus approfondie de l'intégration des Portugais du Luxembourg, notamment permise par une analyse en termes de générations (primo-arrivants, natifs du Luxembourg), voir Tourbeaux (2012).

FIGURE 1 : REPRÉSENTATION SUR UN PLAN FACTORIEL DES CARACTÉRISTIQUES DES LUXEMBOURGEOIS ET DES PORTUGAIS



Source : EVS Luxembourg, 2008. N = 908.

Conclusion

Cette étude montre qu'une partie de la population luxembourgeoise – non-immigrée – apparaît relativement peu intégrée à la société grand-ducale, c'est-à-dire en situation de vulnérabilité sociale et économique.

Même si les Luxembourgeois adhèrent très majoritairement aux valeurs fondamentales européennes et participent grandement à la société, certains d'entre eux rejettent à la fois ces valeurs et toute sorte de participation sociale ou politique. Ces derniers se caractérisent pour l'essentiel par un faible niveau scolaire (primaire), en partie déterminé par le milieu social familial d'origine.

Aujourd'hui, l'un des principaux défis que les pouvoirs publics luxembourgeois ont à relever est celui de la réforme du système scolaire, qui tend à reproduire les inégalités sociales (Meyers et *al.*, 2008), quelle que soit l'origine géographique ou sociale des individus. Nous verrons à l'avenir si la réforme en cours¹ permettra d'y répondre.

On peut toutefois s'interroger, à l'instar de François Dubet et *al.* (2010), sur l'inanité de mesures qui ne lutteraient pas contre certaines formes d'organisation des systèmes scolaires, comme le *tracking*, qui maintient, voire accroît, les inégalités scolaires donc sociales. Un autre enjeu serait de discuter, à l'autre bout de la chaîne scolaire, de l'intensité de l'emprise des diplômes sur l'accès aux diverses positions sociales (Chauvel, 1999), puisque plus les diplômes y joueraient un rôle important, plus intense serait la reproduction des inégalités sociales.

Le problème ne serait pas, pour autant, entièrement résolu. En effet, une refonte des systèmes scolaires et la diminution de l'emprise des diplômes visant à réduire les inégalités scolaires et sociales ne permettraient pas de se soustraire à l'organisation hiérarchique de la société. Autrement dit, l'égalité des chances, construite sur un principe méritocratique, continuerait à produire des positions sociales inégalitaires, sources de ressentiments et de « désintégration » sociale. Dès lors, comme le préconise François Dubet, il faudrait donner la priorité à l'égalité des places, c'est-à-dire à l'égalité des positions occupées dans la structure sociale. L'objectif serait ici de « resserrer la structure des positions sociales sans faire sa priorité de la circulation des individus entre les diverses places inégales [...] grâce à l'assurance sociale contre les accidents de la vie et les aléas de la vie économique, grâce à la redistribution des richesses par les prélèvements sociaux, grâce à l'impôt progressif sur le revenu et grâce au développement des services publics et de l'État-providence » (Dubet, 2011, p. 32-33).

Au Luxembourg, cet idéal d'égalité des places paraît s'éloigner avec l'actuelle volonté de remettre en cause le généreux système de sécurité sociale grand-ducal, du fait des difficultés budgétaires nées du passage de l'économie industrielle à l'économie des services, de moindre productivité (Trausch, 2006). De manière plus large, l'incapacité des sociétés européennes à intégrer tous leurs membres, qu'ils soient ou non descendants d'immigrés,

¹ Les enjeux et les mesures de la réforme sont présentés à l'adresse suivante : www.reformelycee.lu/.

dans un contexte de croissance économique en berne, appelle à s'interroger sur leur pérennité. En effet, le déclassement de masse de la population pourrait avoir des conséquences lourdes pour la stabilité politique des pays européens. Une défaillance prolongée de l'intégration socio-économique, de plus en plus généralisée, risque d'entraîner l'essor d'identités communautaires rivales dont l'hétérogénéité des valeurs, en l'absence de compromis, est propice à la mésentente et aux déchirements.

Références bibliographiques

- BEAUD S. et PIALOUX M., 2003, *Violences urbaines, violence sociale : genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard.
- BEIRÃO D., 1999, *Les Portugais au Luxembourg. Des familles racontent leur vie*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER F., 2008, « Zoom sur les primo-arrivants portugais et leurs descendants », Differdange, CEPS/Instead, *Vivre au Luxembourg*, n° 49, Chroniques de l'enquête PSELL-3/2006.
- BERRY J.W., 2001, « A Psychology of Immigration », *Journal of Social Issues*, vol. 57, n° 3, p. 615- 631.
- CHAUVEL L., 1999, « Existe-t-il un modèle européen de structure sociale ? », *Revue de l'OFCE*, n° 71, p. 283-298.
- CHAUVEL L., 2001, « Le retour des classes sociales ? », *Revue de l'OFCE*, n° 79, p. 315-359.
- CHAUVEL L., 2006, « Les nouvelles générations devant la panne prolongée de l'ascenseur social », *Revue de l'OFCE*, n° 96, p. 35-50.
- COMMISSION EUROPÉENNE, 2006, Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, « Efficacité et équité des systèmes européens d'éducation et de formation », COM(2006) 481 final, Bruxelles, 8.9.2006.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL, 2006 « Pour une politique d'immigration et d'intégration active », Avis, Luxembourg, 12 octobre.
- DUBET F., DURU-BELLAT M. et VÉRÉTOUT A., 2010, « Les inégalités scolaires entre l'amont et l'aval. Organisation scolaire et emprise des diplômes », *Sociologie*, vol. 1, 2010/2, p. 177-197.
- DUBET F., 2011, « Égalité des places, égalité des chances », *Études*, vol. 414, 2011/1, janvier, p. 31-41.
- DURKHEIM É., 2007 [1893], *De la division du travail social*, Paris, Puf.
- DURKHEIM É., 2007 [1897], *Le suicide*, Paris, Puf.
- ENTZINGER H., BIEZEVELD R., 2003, *Benchmarking in Immigrant Integration*, Report for the European Commission, European Research Centre on Migration and Ethnic Relations (Ercomer), Rotterdam, Erasmus University Rotterdam.

- FEHLEN F., 2009, *BaleineBis. Une enquête sur un marché linguistique multilingue en profonde mutation. Luxemburgs Sprachenmarkt im Wandel*, RED n° 12, Luxembourg, Sesopi Centre intercommunautaire.
- FLEURY CH., 2011, « Les immigrants et les syndicats », Esch-sur-Alzette, CEPS/Instead, Working Paper, n° 2011-63.
- HARTMANN-HIRSCH C., 2008, « Les immigrés hautement qualifiés : le cas du Luxembourg », *Migrations Société*, n°s 117-118, mai-août, p. 25-41.
- LEDUC K., 2011, « Les recrutements et le genre », Esch-sur-Alzette, CEPS/Instead, *Les Cahiers du CEPS/Instead*, n° 2011-07.
- LORD S. et GERBER PH., 2009, « Immigration et intégration : trajectoires résidentielles (inter)nationales et dynamiques ségrégatives locales au Luxembourg », *Espace populations sociétés*, 2009/1, p. 85-103.
- MANÇO A., 2006, *Processus identitaires et intégration*, Bruxelles-Paris, L'Harmattan.
- MENDRAS H., 1988, *La seconde révolution française : 1965-1984*, Paris, Gallimard.
- MEYERS CH., BUSANA G., LANGERS CH. et PONCELET D., 2008, « L'école luxembourgeoise aux Luxembourgeois ? », in R. Martin, Ch. Dierendonck, Ch. Meyers et M. Noesen (dir.), *La place de l'école dans la société luxembourgeoise de demain. Vers de nouveaux modèles de fonctionnement du système éducatif*, Bruxelles, De Boeck Université, p. 29-72.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), 2006, *Étude économique du Luxembourg*, Paris, OCDE.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE), 2010, *Résultats du Pisa 2009. Synthèse*, Paris, OCDE.
- SARRACINO F., 2011, "Income Missing Values Imputation: EVS 1999 and 2008", Differdange, CEPS/Instead, Working Paper, n° 2011-05.
- SCHNAPPER D., 2002, *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*, Paris, Gallimard.
- SCHNAPPER D., 2007, *Qu'est-ce que l'intégration ?*, Paris, Gallimard.
- STATEC, 2011, *Le Luxembourg en chiffres 2011*, Luxembourg, Service central de la statistique et des études économiques.
- TOURBEAUX J., 2012, « L'intégration des Portugais du Luxembourg », *Archives européennes de sociologie/European Journal of Sociology*, vol. 53, n° 2, p. 235-262.
- TRAUSCH G., 2006, *Le Conseil économique et social et la société luxembourgeoise (1966-2006)*, Conseil économique et social du Grand-Duché de Luxembourg.

ANNEXES

Annexe 1. Participation au marché du travail

TABLEAU 1.1. REPARTITION DES LUXEMBOURGEOIS SELON LEUR PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

| | | Intellectuel et indépendant | Employé privé | Fonctionnaire ou assimilé | Ouvrier | Chômage | Inactivité | Total |
|-----------------------------|---------------|-----------------------------|---------------|---------------------------|---------|---------|------------|-------|
| Sexe | Homme | 40 | 116 | 89 | 70 | 14 | 2 | 331 |
| | % en ligne | 12,1 | 35,1 | 26,9 | 21,1 | 4,2 | 0,6 | 100 |
| Femme | | 20 | 118 | 58 | 28 | 11 | 126 | 361 |
| | % en ligne | 5,5 | 32,9 | 16,1 | 7,7 | 3,1 | 34,8 | 100 |
| Âge | 18-29 ans | 6 | 44 | 22 | 19 | 6 | 4 | 100 |
| | % en ligne | 6,1 | 43,5 | 21,7 | 18,7 | 5,8 | 4,3 | 100 |
| | 30-49 ans | 21 | 129 | 92 | 58 | 11 | 47 | 358 |
| | % en ligne | 5,8 | 36,2 | 25,8 | 16,2 | 3 | 13,2 | 100 |
| 50 ans et plus | | 33 | 62 | 34 | 21 | 9 | 76 | 234 |
| | % en ligne | 14,1 | 26,5 | 14,3 | 9 | 3,7 | 32,5 | 100 |
| Niveau d'études | Primaire | 18 | 97 | 61 | 63 | 13 | 81 | 333 |
| | % en ligne | 5,3 | 29,2 | 18,3 | 18,9 | 3,9 | 24,5 | 100 |
| | Professionnel | 17 | 60 | 35 | 23 | 4 | 28 | 167 |
| | % en ligne | 10,1 | 36 | 21,1 | 13,9 | 2,5 | 16,6 | 100 |
| | Secondaire | 12 | 56 | 38 | 11 | 4 | 17 | 138 |
| | % en ligne | 8,6 | 40,5 | 27,9 | 7,7 | 3,2 | 12,2 | 100 |
| Supérieur | 13 | 22 | 13 | 1 | 3 | 2 | 54 | |
| % en ligne | 24,8 | 40,3 | 24,1 | 1,4 | 6,5 | 3 | 100 | |
| Niveau d'études des parents | Primaire | 7 | 9 | 5 | 42 | 6 | 33 | 102 |
| | % en ligne | 6,6 | 8,9 | 5,2 | 41,3 | 6,1 | 31,9 | 100 |
| | Professionnel | 19 | 61 | 23 | 29 | 5 | 29 | 166 |
| | % en ligne | 11,7 | 36,5 | 13,9 | 17,4 | 3 | 17,4 | 100 |
| | Secondaire | 13 | 102 | 54 | 22 | 7 | 57 | 254 |
| | % en ligne | 5 | 40,1 | 21,1 | 8,5 | 2,7 | 22,6 | 100 |
| Supérieur | 21 | 63 | 65 | 5 | 7 | 9 | 170 | |
| % en ligne | 12,3 | 37,3 | 38,5 | 2,9 | 4 | 5,1 | 100 | |

Note de lecture : 70 hommes sont ouvriers; 21,1 % des hommes sont ouvriers.

Source : EVS Luxembourg, 2008. N = 692.

TABLEAU 1.2. MODELES DE REGRESSION LOGISTIQUE MESURANT LA PROBABILITE DES LUXEMBOURGEOIS DE PARTICIPER AU MARCHÉ DU TRAVAIL

| | | Intellectuel et indépendant | Employé privé | Fonctionnaire ou assimilé | Ouvrier | Chômage | Inactivité |
|-----------------------------|----------------|-----------------------------|---------------|---------------------------|----------|---------|------------|
| Sexe | Homme | réf. | réf. | réf. | réf. | réf. | réf. |
| | Femme | 0.427** | 0.929 | 0.537** | 0.272*** | 0.735 | 81.572*** |
| Âge | 18-29 ans | réf. | réf. | réf. | réf. | réf. | réf. |
| | 30-49 ans | 0.894 | 0.810 | 1.127 | 0.831 | 0.448 | 3.650* |
| | 50 ans et plus | 3.925** | 0.584* | 0.734 | 0.249*** | 0.556 | 8.164*** |
| Niveau d'études | Primaire | réf. | réf. | réf. | réf. | réf. | réf. |
| | Professionnel | 1.738 | 5.236*** | 2.808* | 0.200*** | 0.432 | 0.658 |
| | Secondaire | 0.677 | 5.957*** | 5.256*** | 0.095*** | 0.389 | 0.728 |
| | Supérieur | 1.245 | 4.763*** | 11.705*** | 0.029*** | 0.535 | 0.247** |
| Niveau d'études des parents | Primaire | réf. | réf. | réf. | réf. | réf. | réf. |
| | Professionnel | 2.263* | 1.183 | 0.967 | 0.684 | 0.680 | 0.709 |
| | Secondaire | 2.055 | 1.297 | 0.887 | 0.752 | 0.924 | 0.636 |
| | Supérieur | 8.690*** | 1.217 | 0.530 | 0.134 | 1.821 | 0.262 |

Note : *** p≤0,001 ; ** p≤0,01 ou * p≤0,05.

Note de lecture : les chances des femmes d'être ouvrières sont 0,272 fois moins élevées que celles des hommes, avec l'âge, le niveau d'études et le niveau d'études des parents contrôlés.

Source : EVS Luxembourg, 2008. N=692.

Annexe 2. Valeurs fondamentales

TABLEAU 2.1. REPARTITION DES LUXEMBOURGEOIS SELON LEUR NIVEAU D'ADHESION AUX VALEURS FONDAMENTALES

| | | Système politique démocratique | Séparation Églises/État | Égalité hommes/femmes | N |
|-----------------------------|----------------|--------------------------------|-------------------------|-----------------------|-----|
| Sexe | Homme | 301 | 249 | 247 | 331 |
| | Femme | 300 | 265 | 277 | 361 |
| Âge | 18-29 ans | 84 | 71 | 84 | 100 |
| | 30-49 ans | 312 | 261 | 282 | 358 |
| | 50 ans et plus | 204 | 182 | 158 | 234 |
| Niveau d'études | Primaire | 267 | 228 | 245 | 333 |
| | Professionnel | 150 | 136 | 128 | 167 |
| | Secondaire | 131 | 106 | 105 | 138 |
| | Supérieur | 53 | 43 | 45 | 54 |
| Niveau d'études des parents | Primaire | 73 | 62 | 61 | 102 |
| | Professionnel | 137 | 128 | 130 | 166 |
| | Secondaire | 223 | 193 | 188 | 254 |
| | Supérieur | 168 | 129 | 145 | 170 |

Note de lecture : 301 hommes sont pour un système politique démocratique ; 90,7 % des hommes sont pour un système politique démocratique.

Source : EVS Luxembourg, 2008. N = 692.

TABLEAU 2.2. MODELES DE REGRESSION LOGISTIQUE MESURANT LA PROBABILITE DES LUXEMBOURGEOIS D'ADHERER AUX VALEURS FONDAMENTALES

| | | Système politique démocratique | Séparation Églises/État | Égalité hommes/femmes |
|-----------------------------|----------------|--------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| Sexe | Homme | réf. | réf. | réf. |
| | Femme | 0.485** | 0.893 | 1.372 |
| Âge | 18-29 ans | réf. | réf. | réf. |
| | 30-49 ans | 1.426 | 1.206 | 0.668 |
| | 50 ans et plus | 2.486* | 1.851* | 0.423** |
| Niveau d'études | Primaire | réf. | réf. | réf. |
| | Professionnel | 1.786 | 2.143** | 2.316** |
| | Secondaire | 2.959*** | 2.063** | 1.783* |
| | Supérieur | 34.869*** | 1.827 | 4.067*** |
| Niveau d'études des parents | Primaire | réf. | réf. | réf. |
| | Professionnel | 1.843* | 1.978** | 0.992 |
| | Secondaire | 2.470* | 1.437 | 0.789 |
| | Supérieur | 3.644 | 1.780 | 0.912 |

Note : *** p≤0,001 ; ** p≤0,01 ou * p≤0,05.
Note de lecture : les chances des femmes d'être pour un système politique démocratique sont 0,485 fois moins élevées que celles des hommes, avec l'âge, le niveau d'études et le niveau d'études des parents contrôlés.

Source : EVS Luxembourg, 2008. N = 692.

Annexe 3. La participation sociale et politique

TABLEAU 3.1. REPARTITION DES LUXEMBOURGEOIS SELON LEUR PARTICIPATION SOCIALE ET POLITIQUE

| | | participation sociale active | participation politique passive | N | |
|-----------------------------|-----------------|------------------------------|---------------------------------|------|-----|
| Sexe | Homme | 264 | 274 | 331 | |
| | % en ligne | 79,7 | 82,6 | | |
| Femme | 254 | 298 | 361 | | |
| | % en ligne | 70,5 | 82,8 | | |
| Âge | 18-29 ans | 75 | 76 | 100 | |
| | % en ligne | 74,9 | 75,4 | | |
| | 30-49 ans | 277 | 305 | 358 | |
| | % en ligne | 77,7 | 85,4 | | |
| 50 ans et plus | 165 | 191 | 234 | | |
| | % en ligne | 70,7 | 81,7 | | |
| | Niveau d'études | Primaire | 232 | 255 | 333 |
| | | % en ligne | 69,6 | 76,5 | |
| Professionnel | | 128 | 148 | 167 | |
| % en ligne | | 76,7 | 88,5 | | |
| Secondaire | 121 | 124 | 138 | | |
| | % en ligne | 88 | 90,1 | | |
| | Supérieur | 37 | 46 | 54 | |
| | % en ligne | 68,9 | 84,2 | | |
| Niveau d'études des parents | Primaire | 56 | 64 | 102 | |
| | % en ligne | 54,9 | 62,2 | | |
| | Professionnel | 133 | 137 | 166 | |
| | % en ligne | 80,4 | 82,3 | | |
| Secondaire | 197 | 212 | 254 | | |
| | % en ligne | 77,6 | 83,6 | | |
| | Supérieur | 132 | 160 | 170 | |
| | % en ligne | 77,6 | 94,1 | | |

Note de lecture : 264 hommes ont une participation sociale active ; 79,7 % des hommes ont une participation sociale active.

Source : EVS Luxembourg, 2008. N = 692.

TABLEAU 3.2. MODELES DE REGRESSION LOGISTIQUE MESURANT LA PROBABILITE DES LUXEMBOURGEOIS D'AVOIR UNE PARTICIPATION SOCIALE ET POLITIQUE

| | | participation sociale active | participation politique passive |
|-----------------------------|----------------|------------------------------|---------------------------------|
| Sexe | Homme | réf. | réf. |
| | Femme | 0.604** | 1.088 |
| Âge | 18-29 ans | réf. | réf. |
| | 30-49 ans | 1.328 | 1.920* |
| | 50 ans et plus | 1.076 | 2.015* |
| Niveau d'études | Primaire | réf. | réf. |
| | Professionnel | 3.083*** | 2.900*** |
| | Secondaire | 2.536*** | 3.192*** |
| Niveau d'études des parents | Supérieur | 1.995* | 10.008*** |
| | Primaire | réf. | réf. |
| | Professionnel | 1.253 | 1.990* |
| Secondaire | 2.832*** | 1.639 | |
| | Supérieur | 0.794 | 0.732 |

Note : *** p≤0,001 ; ** p≤0,01 ou * p≤0,05.
Note de lecture : les chances des individus, qui ont un niveau d'études professionnel, d'avoir une participation sociale active sont 3,083 fois plus élevées que celles des individus qui ont un niveau d'études primaire avec le sexe, l'âge et le niveau d'études des parents contrôlés.

Source : EVS Luxembourg, 2008. N = 692.